

# La radio numérique, c'est déjà maintenant

■ Des tests sont en cours en Belgique francophone depuis trois mois. Mais l'adhésion au DAB+ prendra du temps.

Cela fera trois mois, vendredi prochain, que la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est officiellement lancée dans le processus de migration vers la radio numérique hertzienne (mieux connue sous le nom de DAB+). Dans une première phase (qui se prolongera jusqu'à l'été), le DAB+ fait l'objet de tests auprès des auditeurs francophones. Seize radios – celles de la RTBF et les réseaux privés (dont DH Radio, service édité par le groupe IPM) – participent à ce test mené à Bruxelles et en Wallonie depuis le 15 novembre.

Une fois que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) aura bouclé la procédure d'attribution des futures fréquences numériques (lire ci-contre), toutes les radios ayant obtenu une autorisation du régulateur pourront accéder à la diffusion en DAB+. "Le déploiement massif, toutes radios confondues, aura lieu après l'été. On ne connaît pas encore la date précise mais cela devrait se faire à la rentrée de septembre", indique Francis Goffin, administrateur délégué de maRadio.be (société coopérative qui représente le secteur de la radio en Belgique francophone).

## Mettre fin à la suprématie de la FM

Profitant de la Journée mondiale de la radio (organisée ce mercredi), Francis Goffin a dévoilé hier, en présence notamment du président du CSA, Karim Bourki, les premiers chiffres relatifs au déploiement de la radio numérique. Depuis le 15 novembre, deux "multiplex" sont en test. Ils regroupent les radios de la RTBF et les réseaux privés. "La couverture est nettement meilleure que ce qui était prévu, s'est réjoui Francis Goffin. Avec les 17 sites d'émission utilisés lors de ce test, on atteint déjà

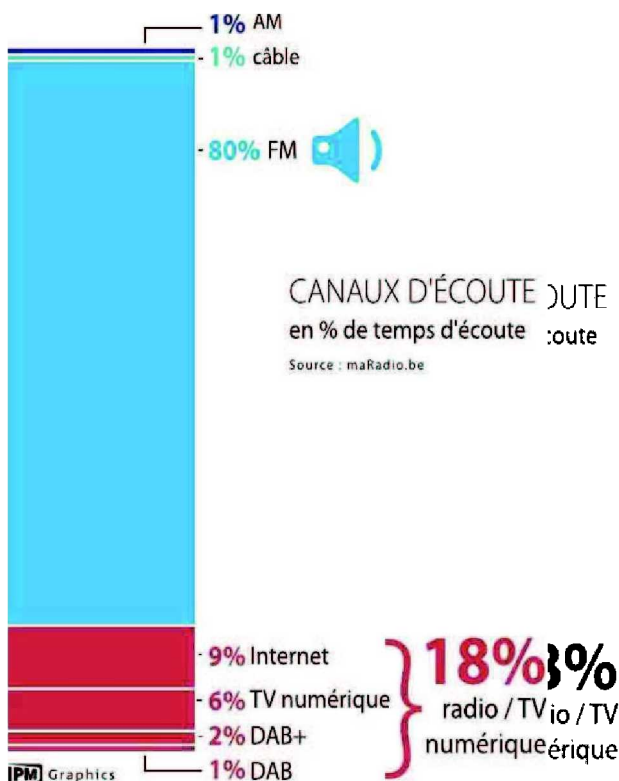
95 % de l'ensemble de la population. En septembre, nous serons à 24 sites, ce qui permettra de couvrir 97 % de la population." Il faudra attendre 2020 pour se rapprocher d'une couverture de 100%.

Au-delà de la couverture en DAB+, le responsable de maRadio.be a livré les résultats d'une première enquête menée auprès d'un échantillon de 1 501 auditeurs francophones (dont seulement 72 étaient équipés d'un récepteur DAB+...). Cette enquête a été réalisée par Ipsos du 8 novembre au 21 décembre. Elle nous apprend, d'abord, comment les auditeurs consomment la radio. Sans surprise, la FM reste très largement dominante, avec 80 % du temps d'écoute total. Viennent ensuite Internet (9%), la télé numérique (6%), DAB/DAB+ (3%), les ondes moyennes (1%) et le câble coaxial (1%). Tout le défi, dans les mois et les années à venir, va consister à faire migrer les auditeurs de la FM vers le DAB+.

L'enquête Ipsos montre par ailleurs que la notoriété de la radio numérique est globalement bonne. "Une personne sur cinq, souligne Francis Goffin, dit savoir, spontanément, ce qu'est le DAB+. Et quand on leur donne une définition de ce qu'est le DAB+, le pourcentage grimpe à 43%." Quand on les interroge sur les avantages du DAB+ par rapport à la FM, les répondants épinglent avant tout la qualité du son numérique et de la captation des chaînes.

Enfin, et c'est la moins bonne nouvelle de l'enquête, les personnes sondées ne semblent pas du tout pressées d'acquiescer un récepteur DAB+. Une grosse majorité affirme ne pas avoir l'intention d'acheter une radio numérique. "C'est le plus grand challenge du DAB+", confesse M. Goffin. Sur les 652 000 récepteurs radiophoniques vendus l'année dernière en Belgique (hors autoradios), seuls 14% étaient compatibles avec le standard DAB+. "On vend encore des radios FM/AM. C'est dramatique!"

P.-F.L.



## Calendrier drier

### Le compte à rebours du DAB+)

**L'appel à candidatures** pour obtenir une ou plusieurs fréquences numériques (Digital Audio Broadcasting Plus ou DAB+), mais aussi analogiques (FM), s'est ouvert mi-janvier. Les candidats ont jusqu'au 16 mars, au plus tard, pour introduire leur dossier auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

**Pour le 16 avril (au plus tard)**, le CSA jugera de la recevabilité des candidatures introduites. On devrait alors voir plus clair sur l'identité des prétendants aux fréquences FM et DAB+.

**Pour le 15 juillet (au plus tard)**, l'organe de régulation délivrera les autorisations – FM et DAB+ aux radios privées (réseaux, indépendantes...).

**En septembre 2019**, sans que la date précise ne soit encore connue, toutes les radios publiques (RTBF) et privées ayant obtenu une licence FM et/ou DAB+ pourront commencer à émettre. La radio numérique devrait alors toucher 97% de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles.